



Clermont-Ferrand, le 17/06/2016

À l'attention de Madame le Recteur
de l'Académie de Clermont-Ferrand,

SNUipp-FSU
Coordination Académie de Clermont
Maison du Peuple
29 rue Gabriel Péri
63000 CLERMONT-FD
04.73.31.43.72

Copie à
Mmes et Mrs les Directeurs Académiques
des Services de l'Education Nationale
de l'Académie de Clermont-Ferrand,

Objet : Règles du mouvement inter-départemental des enseignants du 1^{er} degré (ineat-exeat)

Lors d'une audience en décembre dernier, nous avons réitéré notre souhait de la tenue d'un groupe de travail académique portant sur la phase manuelle du mouvement inter-départemental des enseignants du 1^{er} degré (ineat-exeat), réunissant les autorités et les représentants des personnels des quatre départements de l'académie. Cette demande avait déjà été formulée par courrier daté du 27 mars 2015.

Notre demande d'harmonisation des règles des mutations internes à l'académie répond à une nécessité de transparence des opérations selon des critères connus de tous et à une coordination des annonces dans les quatre départements. Cela passe aussi par l'information des CAPD.

Or, force est de constater que cette année encore, des organisations syndicales ont diffusé des informations avant que les divisions des personnels des départements d'accueil ou d'origine ne soient au courant des décisions prises. C'est inadmissible !

C'est pourquoi nous demandons que, dans chaque département, un tableau nominatif des demandes d'ineat-exeat soit établi et envoyé aux membres de la CAPD avec un rappel des règles de classement académiques en vigueur (priorité aux rapprochements de conjoints, nombre de demandes formulées, barème du mouvement inter-départemental...). De même, nous exigeons que l'information soit donnée de manière transparente et équitable entre tous les représentants des personnels.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Madame le Recteur d'Académie, à notre attachement au bon fonctionnement du service public et laïque de l'Education Nationale.

Pour la coordination du SNUipp-FSU,
Académie de Clermont

Sandrine MONIER